



Le Mot du Maire

Encore plus de rigueur ... mais avec détermination.

LE BOULAY

Lettre d'information n° 41

Hiver 2014-2015

Dates à retenir :

Dimanche 11 Janvier 2015 à 11 heures Vœux du Maire

Toute la population est invitée pour la présentation des vœux ce dimanche, à la salle des fêtes, un verre de l'amitié vous sera offert.

Dimanche 1 ^{er} février	Concours de belote (Association des Parents d'Elèves)
Samedi 14 Février	Bal des Ménages (Comité des Fêtes)
Samedi 14 Mars	Soirée Théâtre (Comité des Fêtes)
Dimanche 22 et 29 Mars	Elections Départementales
Judi 26 Mars	La Grande Lessive
Samedi 28 Mars	Distribution de broyat de végétaux
Dimanche 29 Mars	Randonnée pédestre (Comité des Fêtes)
Samedi 11 Avril	Diner dansant (Association de Jumelage A.J.D.B)
Dimanche 19 Avril	Bourse d'échanges (SEL 37)
Samedi 18 Avril	LOTO (Association des Parents d'Elèves)
Dimanche 26 Avril	Passage de la Roue Tourangelle

Mairie : Tel : 02 47 56 82 35

airieleboulay37@wanadoo.fr - www.leboulay

HORAIRE DE LA MAIRIE :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir sur RDV à la mairie le samedi matin.

L'austérité de l'Etat envers les collectivités locales et les communes en particulier conduit pour l'année 2015 à voir nos dotations baisser de 6,5% en moyenne. Ceci représente une soustraction de 8 700 euros pour notre commune. Si l'on peut s'accorder sur le fait que chacun, citoyen, entreprise, administration... doit faire un effort en s'obligeant à freiner les dépenses, il s'avère que l'exercice est difficile. Comment comprimer, dans les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel qui représentent environ 50% du coût ? Faut-il réduire des services tels que cantine, garderie, ALSH, accueil à la mairie ? Comment expliquer que nous ne ferons plus d'investissements, que sur le strict nécessaire découlant de l'urgence ou de la sécurité ? Qu'il devient impossible de penser à des projets visant l'amélioration du quotidien des ménages ? D'autant plus que des dépenses supplémentaires, comme la mise en place de la semaine des 4 jours et demi, nous sont imposées ...

Nous pouvions justifier les précédentes augmentations d'impôts au BOULAY soit par un service supplémentaire, soit par un investissement nouveau, mais serons-nous obligés d'augmenter la pression fiscale pour compenser la baisse des dotations de l'Etat ?

Si nous voyons les nuages s'accumuler à l'horizon, nous gardons courage et bonne humeur et vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour tout mettre en œuvre afin de maintenir les services aux Boulayens. Sachez que notre détermination, aspirant à vous procurer, à vous et tout particulièrement à vos enfants, plus de bien-être et de bien-vivre, reste notre principale motivation.

Votre nombreuse participation à la commémoration du 11 novembre 2014, centenaire du début de la grande guerre, qui a rassemblé 250 personnes au BOULAY, est pour nous une preuve de conscience républicaine et de reconnaissance envers nos poilus.

Je tiens à remercier l'équipe d'élus pour son investissement, sa bonne humeur et son enthousiasme ainsi que le personnel municipal pour son sérieux, assurant avec professionnalisme sa mission.

Que **2015** participe à votre épanouissement dans un océan de bonheur.

*Bonne année 2015
pour vous et vos proches*

Le Maire
Jean Pierre GASCHET



Informations diverses

✓ Conseil en urbanisme

Un conseil gratuit aux particuliers par un architecte pour vous aider dans l'élaboration de vos projets.

Le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), tiendra une permanence tous les 2^{ème} mardi du mois de 10h à 16h00 sur rendez-vous à la Communauté de Communes, 5 rue du Four Brulé à Château Renault. Téléphone 02 47 31 13 40.



✓ Inscription Liste électorale

Attention, vous avez jusqu'au **31 décembre 2014** pour vous inscrire sur les listes électorales du BOULAY pour pouvoir voter en **2015**.



✓ Poubelle ménagère

Les litières de chats non minérales, litières paillées de lapin peuvent aller au compost et non dans le bac à ordures ménagères. Cela remplit inutilement votre bac au risque de le détériorer. Nous vous rappelons que les couvercles doivent être fermés, une tolérance est laissée pour une ouverture de 10cm.

✓ Le Recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales. La Journée Défense et Citoyenneté donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60)

mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Informations communales



✓ Economies, économies

Toutes les charges sont passées au « peigne fin ». Ainsi nous avons revu nos contrats d'assurance et pu économiser 4 000 euros par an, renégocier notre téléphonie et c'est encore 750 euros de moins. Certaines interventions auprès des enfants lors des nouvelles activités périscolaires relèvent du bénévolat. A cela il faut ajouter le travail bénévole du conseil municipal pour l'entretien, le fleurissement ou la dure négociation lors de nos achats. Par exemple nous avons eu 30% de remise sur les quatre pots de fleurs situés en entrée de bourg.

Certains travaux avec les communes voisines permettent de générer des économies par la mutualisation d'engins et de personnel (pose des guirlandes de Noël). D'autre part, nous avons fortement réduit l'indemnité des élus. Pour 2015, nous espérons pouvoir maintenir la fiscalité communale au taux actuel.

✓ Travaux participatifs sur LE BOULAY

Le contexte économique a contraint la commune à réaliser des économies. C'est donc pour cette raison qu'elle s'est tournée vers le chantier participatif où tous, élus et citoyens, apportent leurs compétences. Nous les remercions d'ailleurs chaleureusement. Les actions réalisées sont nombreuses et diverses : réfection du monument aux morts, réparation des illuminations de Noël, travaux d'électricité, de peinture (rafraîchissement de la porte et des volets de la mairie), de peinture au sol dans la cour de l'école et pose de pots de fleurs à l'entrée du village. Prochainement nous entamerons la réalisation d'un espace pétanque à la Touche et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



✓ Travaux à La Touche

Vous avez constaté une déformation de la route de La Touche. L'entreprise Dano a réalisé des travaux permettant de stabiliser des poches d'argile par extraction. Le revêtement bitumeux se fera quand le sol sera tassé. Le pont de la Planche a été défoncé par un véhicule. Les travaux de réhabilitation seront réalisés très bientôt et nous allons le sécuriser, celui de « Guillmoreau » bénéficiera également d'une protection. Des travaux d'élagage ont eu lieu au niveau de la station d'épuration afin d'éviter d'avoir trop de feuilles dans les bassins.

Informations communales

✓ Récupération des coquilles d'huitres du 20 décembre 2014 au 10 janvier 2015

Comme tous les ans à la même époque vous consommez des huitres, qui prennent de la place et du poids dans la poubelle. Pour rationaliser les coûts et diminuer notre empreinte carbone il suffit de les déposer dans une benne à proximité des colonnes à papier et verre auprès du cimetière. Ne pas mettre autre chose. Les coquilles serviront à remblayer les chemins.



✓ Distribution gratuite de broyats de branches le samedi 28 mars de 10h00 à 12h00

Au cours des travaux, nos employés communaux sont amenés à déchiqueter des végétaux avec le broyeur de la Communauté de Communes. Nous mettons ce broyat à votre disposition gratuitement à raison d'une remorque de voiture par foyer. Le tracteur de la commune assurera le chargement de votre remorque. Ce broyat, mis au pied de vos végétaux, permet de limiter le développement des mauvaises herbes et de réduire la fréquence des arrosages en période estivale. Votre inscription est indispensable à la Mairie au 02 47 56 82 35 avant le 25 mars 2015.

✓ Concours photographique : « Ma commune : Arrêt sur image »

Pas beaucoup de succès notre concours photo... Quel dommage ! Nous ne cherchons pas des photos d'artistes (les enfants peuvent participer !) et le plus simple des appareils photo peut convenir pour produire un cliché sympathique. N'y a-t'il pas un joli point de vue de votre fenêtre ou votre pas de porte ? ... un paysage, un bosquet, une mare, un coin de rue, un édifice que vous aimiez regarder ? C'est l'ensemble de vos photos qui donneront une belle image de notre village. Allons !... Nous en sommes si bien persuadés que nous prolongeons le concours jusqu'au **15 janvier 2015**. Prenez vite contact au secrétariat de la mairie (02 47 56 82 35) ou par mail : concoursphotosleboulay@gmail.com



Informations communales

✓ Site Internet

Le nouveau site Internet de la commune est en ligne depuis début novembre et toujours accessible à l'adresse <http://leboulay.fr>. En plus des informations déjà présentes sur l'ancien site, vous trouvez également les dernières actualités, une vidéo de la commune prise avec un drone et d'autres informations que nous vous laissons découvrir ou redécouvrir. Nous envisageons également de créer un espace Albums pour les manifestations de la commune ou des associations. En espérant qu'ils répondent à vos attentes... un, deux, trois, surfez...



✓ La Grande Lessive

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, la grande lessive est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. Le temps d'une journée, **le 26 mars 2015**, plusieurs milliers de réalisations se feront en même temps dans le monde entier et s'exposeront en reprenant le principe d'étendage du linge. Nous vous proposons de nous inscrire et pour cela nul besoin d'être un artiste, loin de là !!! Petits et Grands peuvent participer. Il s'agit de réaliser en dessinant, découpant, collant toutes sortes de papiers, photos... en peignant etc... selon son choix, une production de format A4 sur le thème : « réfléchir la lumière ». Pour exposer vos productions et celles de vos enfants, des fils à linge seront tendus sur la place de notre village dès le 25 au soir. C'est l'ensemble des productions, votre participation et la participation de notre village qui feront œuvre. Une belle occasion de rassembler tous les âges pour quelque chose de sympathique et agréable.

Une réunion sera proposée pour échanger et travailler sur le thème pour tous ceux qui le souhaitent.

Pour en savoir plus sur l'évènement : www.la-grande-lessive.net



✓ Marché de Noël

Organisé par l'Association de Parents d'Elèves, ce marché a eu lieu les Samedi 22 et Dimanche 23 Novembre 2014. Un moment festif et convivial en avant-première dans le Castelrenaudais, évitant ainsi la concurrence des communes voisines. Merci à toutes et à tous pour votre participation ainsi qu'au Père Noël venu récompenser les artistes en herbe de l'école lors du concours de dessin. Rendez-vous en 2015 !



Tarifs Municipaux 2015

€ Assainissement :

- abonnement : 96,00 € HT (soit 8,00 € par mois)
- Consommation d'eau : 1,31 € HT le m³

Un acompte de 80 € HT sera facturé au cours du 3^{ème} trimestre 2015 et le solde interviendra au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Les habitations dont l'alimentation en eau potable est assurée par un puits à la place ou en plus du réseau d'eau sont facturées sur la base d'une consommation forfaitaire de 25m³ par personne.

LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT RESTENT INCHANGES PAR RAPPORT A 2014

€ Participation au raccordement à l'égout : 1345,00€

€ Salle des Fêtes :

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Une journée Ou réunion	Week-end	Une journée Ou réunion	Week-end
Les 2 salles	114,00 €	188,00 €	169,00 €	315,00 €
Petite salle	89,00 €	150,00 €	123,00 €	188,00 €
Vin d'honneur et formation	32,00 €	/	39,00 €	/

Electricité : 0,15 € le Kw

Caution : 155 €

Option nettoyage : Grande salle : 77 €

Petite salle : 46 €

€ Concessions cimetière : (tarifs inchangés)

Tombes :

- concession pour 15 ans : 77,00 €
- concession pour 30 ans : 100,00 €
- concession pour 50 ans : 195,00 €

Mini tombes pour urne

- concession pour 15 ans : 27,00 €
- concession pour 30 ans : 50,00 €
- concession pour 50 ans : 98,00 €

Columbarium :

- concession pour 15 ans : 187,00 €
- concession pour 30 ans : 280,00 €
- concession pour 50 ans : 466,00 €

€ Services et horaires périscolaires :

Garderie :

7h00 – 8h50 / 16h15 – 18h30 (L,M,J,V)

7h00 – 8h50 (Mercredi)

Coût : **1,12 €** la demi-heure (2014/2015)

(toute demi-heure entamée est due) ;

forfait semaine de **17,90€**.

Cantine :

12h00-13h35 Chaque jour scolaire

Coût du repas : **3,05 €** (2014/2015)

Ramassage scolaire :

Réservé aux enfants du secteur de La Touche et des écarts, chaque jour de classe.

Coût : **126€** par année scolaire et par enfant

Pour tout problème, contactez l'adjointe au Maire, responsable des affaires scolaires et périscolaires : **Mme Véronique Bouhours**.

• Course Cycliste du 26 avril 2015

La « Roue Tourangelle », épreuve cycliste internationale, passera sur LE BOULAY, le dimanche 26 avril 2015 une première fois vers 12h00 et une seconde fois vers 13h30. Une animation sera proposée à l'entrée du village (La Vinetterie). Cet événement sera retransmis sur FR3, TV Tours, France Bleue et Eurosport (en différé). Une caravane précèdera le passage des coureurs.



*L'ensemble du Conseil Municipal du
BOULAY, vous présente tous ses vœux
de bonheur et de réussite pour cette*

nouvel le année **2015**

